



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

Un premier pas à approfondir

Alger, le 12 mai 2012 – Le chef de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) en Algérie, M. José Ignacio Salafranca, a présenté ce matin, en compagnie de la Co-Présidente de la délégation d'observation électorale du Parlement européen, M^{me} Tokia Saïfi, les conclusions préliminaires des activités d'observation du scrutin législatif du 10 mai 2012.

Une MOE UE a été déployée pour la première fois en Algérie le 30 mars dernier. Une délégation composée de sept membres du Parlement européen, co-présidé par Mme Tokia Saïfi et M. Antonio Panzeri, s'est par la suite intégrée aux activités d'observation. Le jour du scrutin, 150 observateurs de l'Union européenne ont ainsi suivi les différentes étapes du vote dans les 48 *wilayas* du pays. « Ces élections constituent une étape importante. Nous souhaitons encourager la poursuite des réformes démocratiques dans un avenir proche », a déclaré M^{me} Saïfi.

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne a relevé des initiatives visant à renforcer la transparence du processus électoral, dans un contexte clef de réformes politiques. Ces initiatives mériteraient d'être approfondies afin de renforcer la confiance des citoyens.

La MOE UE salue l'organisation d'un scrutin ordonné qui s'est généralement déroulé dans le calme depuis l'ouverture jusqu'au dépouillement. Le nouveau cadre électoral a introduit des éléments de transparence par rapport aux scrutins précédents, notamment à travers les nouveaux mécanismes de contrôle que sont les commissions de surveillance et de supervision des élections. La MOE UE constate, néanmoins, que des mesures additionnelles de transparence pourraient être prises afin de renforcer la confiance dans le processus tel que l'accès systématique des partis politiques à un fichier électoral consolidé au niveau national.

La MOE UE continue d'observer la consolidation des résultats et le traitement des plaintes déposées par les différents candidats/partis politiques aux organes constitués à cet égard. La déclaration préliminaire contient les conclusions préliminaires de l'observation. Un rapport final plus détaillé sera remis aux autorités algériennes dans les mois qui viennent contenant des recommandations visant à améliorer certains aspects du processus pour de futurs scrutins.

Pour plus d'informations prière de s'adresser à :

M. Miguel Marques ou M^{me} Silvia de Félix
Équipe Presse & Communication de la MOE UE Algérie 2012
Téléphone : + (213) 06 61 97 96 98
+ (213) 07 95 53 87 74

Email : miguel.marques@moealgerie.eu ; silvia.defelix@moealgerie.eu